



# HÂTEAU-DES-PRÉS (39)



**Extrait du Dictionnaire  
GEOGRAPHIQUE,  
HISTORIQUE et STATISTIQUE  
Des communes de la Franche-Comté  
De A. ROUSSET  
Tome II (1854)**

*Castrum de Pratis, Chatel, Chastel-des-Preلز, appelé sous la première république Beaupré,*

Village de l'arrondissement de Saint-Claude, canton de Saint-Laurent, perception et distribution de poste de la Rixouse, succursale ; à 6 km de la Rixouse, 11 de Saint-Laurent, 16 de Saint-Claude et 40 de Lons-le-Saunier.

Altitude : 956<sup>m</sup>.

Il est limité au nord par Chaux-des-Prés, Grande-Rivière et Rivière-Devant, au sud par Villars-la-Rixouse et Lézat, à l'est par Lézat et Rivière-Devant, à l'ouest par Rivière-Devant, Grande-Rivière, Chaux-des-Prés et Villars-la-Rixouse. Le Moulin, les Gaillard, le château d'Amont, la Frasse, les Capucins, les Cernois, la grange Puray et les Frasses, font partie de la commune.

Il est traversé par la route départementale n° 17, de Besançon à Saint-Claude, par le chemin de grande communication n° 28, de Clairvaux à Morez, par les chemins vicinaux tirant à la Chaux-des-Prés, des Frasses aux Mouilles, par ceux dits chemins des Prés, des Villars et des Cernois, et enfin par le bief de Loutre qui y prend sa source.

Ce village, divisé en deux parties principales, appelées l'une le Bourg et l'autre le Quartier-du-Bas, est situé à la limite méridionale de la terre du Grandvaux, sans y être compris. Les maisons sont groupées, construites en pierre et couvertes en bardeaux.

Population : en 1790, 381 habitants ; en 1846, 297 ; en 1881, 233, dont 117 hommes et 116 femmes ; population agglomérée 123 ; population spécifique par km carré, 26 habitants ; 88 maisons, savoir : au Bourg, 31 ; dans le Quartier-du-Bas, 8 ; au Moulin, 1 ; chez les Gaillard, 3 ; au château d'Amont, 1 ; à la Frasse, 2 ; aux Capucins, 1 ; aux Cernois, 4 ; à la grange Puray, 2 ; aux Frasses, 8 ; 62 ménages.

État civil : les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1792.

Vocable : saint Georges. Paroisse le La Rixouse.

Série communale à la mairie depuis 1793. La série du greffe déposée aux Archives Départementales a reçu les cotes 3 E 2467 à 2471, 3 E 7932, 3 E 10034 à 10036 et 3 E 12983. Tables décennales : 3 E 1356 à 1364.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 254, 5 Mi 1211, 2 Mi 865, 2 Mi 1699, 5 Mi 22 et 5 Mi 1185.

Les jeunes gens émigrent pour entrer dans le service des douanes.

Cadastre : exécuté en 1833 ; surface territoriale, 879<sup>h</sup> 85<sup>a</sup> divisés en 1793 parcelles que possèdent 179 propriétaires, dont 95 forains ; surface imposable, 874<sup>h</sup> 33<sup>a</sup>, savoir : 446<sup>h</sup> 97<sup>a</sup> en bois, 158<sup>h</sup> 53<sup>a</sup> en terres



labourables, 141<sup>h</sup> 97<sup>a</sup> en pâtures, 101<sup>h</sup> 60<sup>a</sup> en prés, 11<sup>h</sup> 75<sup>a</sup> en prés-bois, 6<sup>h</sup> 81<sup>a</sup> en bois-pâtures, 2<sup>h</sup> 57<sup>a</sup> en friches et murgers, 2<sup>h</sup> 20<sup>a</sup> en broussailles, 1<sup>h</sup> 72<sup>a</sup> en sol et aisances des maisons, d'un revenu cadastral de 6396 fr. ; contributions directes en principal 1377 fr.

Le sol, peu fertile, produit de l'orge, de l'avoine, des pommes de terre, des betteraves, du lin, du chanvre, du foin et des fourrages artificiels.

On importe moitié des céréales et tout le vin nécessaires à la consommation.

Le revenu réel des propriétés est de 5 pour cent.

On élève dans la commune des bêtes à cornes et des volailles. 6 ruches d'abeilles.

On trouve sur le territoire des carrières exploitées de pierre à bâtir et de taille, et des tourbières abondantes utilisées pour le chauffage.

Il y a deux fromageries, dans lesquelles on fabrique annuellement 17.000 kg de fromage, façon Gruyère, de bonne qualité.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés de Saint-Claude, Saint-Laurent, Morez et Clairvaux.

Foires : Il y a deux foires fixées au 23 juillet et au 4 septembre. On y vend du bétail, des tissus, de la mercerie, de l'épicerie, des fourches en bois, des râtaux et de la quincaillerie.

Les patentables sont : 3 aubergistes, 1 marchand de poterie de terre, 1 menuisier, 1 cordonnier et 1 débitant de tabacs. La principale industrie des habitants consiste dans la fabrication des cuveaux et des seaux. On en livre annuellement dans le commerce plus de 100 voitures qui rapportent environ 12.000 francs. Il y avait un moulin appelé le moulin Gaillard, construit en 1621, par Philippe Morel, bourgeois de Saint-Claude, qui a été incendié en 1812.

Biens communaux : une église, un cimetière, un presbytère construit en 1830, qui a coûté 8.000 fr. ; une maison commune, construite en 1848, qui a coûté 7.000 fr. Elle renferme la mairie, le logement de l'instituteur et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 22 garçons et 20 filles, quatre fontaines, dont deux avec lavoirs et abreuvoirs, un oratoire érigé en 1824, au hameau des Frasses, et 471<sup>h</sup> 37<sup>a</sup> de bois, pâtures et terres labourables, d'un revenu cadastral de 1725 fr.

Bois communaux : 304<sup>h</sup> 63<sup>a</sup>, dont 5<sup>h</sup> sont coupés annuellement.

Budget : recettes ordinaires 1741 fr. ; dépenses ordinaires 1741 fr.

## NOTICE HISTORIQUE

La division de Château-des-Prés en deux parties, appelées le *Bourg* et la *Ville* ou le *Quartier-du-Bas*, fait penser que ce village doit son origine à une colonie Burgunde qui s'y fixa au VI<sup>e</sup> siècle. Il était traversé par deux chemins fort anciens, connus sous le nom de *Vie de Salins*. L'un suivait la direction de la route actuelle de Saint-Claude à Besançon, et l'autre venait de Clairvaux, passant par Crilla, il est un fait certain, c'est que la vaste paroisse de Saint-Lupicin, dont Château-des-Prés faisait partie dans l'origine, sous un nom inconnu aujourd'hui, fut habitée de très bonne heure. Ce village est probablement le lieu désigné dans le diplôme de l'empereur Lothaire I<sup>er</sup>, de l'an 855, en faveur de l'abbaye de Saint-Oyan, sous le nom de *Castaniacum*. Il dut son principal développement au château bâti par l'abbaye de Saint-Claude, vers l'an 1240, pour résister aux attaques, continuelles des seigneurs d'alentour.

Seigneurie : Château-des-Prés était le chef-lieu d'une châtellenie composée de ce village et de celui de Leschaux-des-Prés, qu'on orthographe maintenant *la* ou *les* Chaux-des-Prés. L'abbé de Saint-Claude y avait la justice haute, moyenne et basse, qu'il faisait exercer par un juge châtelain, un procureur fiscal et un greffier. Les sujets étaient soumis à la main-morte réelle et personnelle. Ils étaient tenus de faucher et de faner un pré de trente soitures, appelé le *Pré du seigneur*. Les taverniers devaient les langues des



bœufs et vaches qu'ils tuaient, la pièce du grumeau, celle qui suivait et une pinte de vin. Les jours de foires, les habitants devaient un repas aux officiers de justice. Les marchands devaient un droit pour l'échantillonnage des mesures, appelé le *droit d'aunes*. 

**Seigneurs** : L'abbé de Saint-Claude prétendait que la châtelainie de Château-des-Prés n'appartenait pas au comté de Bourgogne et qu'il en était le seul souverain. Il se prévalait à cet effet des chartes obtenues en 1360, de l'empereur Charles IV et de deux autres diplômes de Sigismond, son fils, datés l'un de Constance, en 1414, et l'autre de Bâle, en 1450, par lesquels ils reconnaissaient que cette terre, anciennement dépendante de l'Empire, avait été cédée et concessionnée à l'abbaye de Saint-Claude, en toute souveraineté. De là, un grave procès qui dura plusieurs années, entre les religieux et les officiers du duc de Bourgogne. Le parlement de Dole le décida, en adjugeant le territoire contesté au comté de Bourgogne. L'abbé de Saint-Claude, qui ne reconnaissait point l'autorité du parlement, se plaignit de cette décision au duc Philippe-le-Bon. Ce prince donna, le 9 mars 1456, des lettres-patentes confirmatives de l'arrêt du parlement de Dole, en ce qui touchait la souveraineté ; mais en même temps, il en conserva presque tous les honneurs et les avantages à ce monastère. Il déclara les religieux de Saint-Claude exempts de la puissance et de la juridiction de ses officiers, des vexations desquels ils se plaignaient. Il les autorisa à faire rendre la justice dans leurs terres par les juges qu'ils établiraient, réservant toutefois l'appel au parlement de Franche-Comté, et il les dispensa de tous aides et subventions.

**Château** : Le château était bâti sur la pointe d'un roc escarpé, appelé le *Mont-d'Ecuvet*, au sud-ouest du village. Du sommet de la montagne, on aperçoit le clocher de Dole, qui en est éloigné de 80 kilomètres. Le rocher était à pic de trois côtés, et de la face accessible, il était détaché de la montagne au moyen d'un fossé large et profond, sur lequel on avait jeté un pont-levis. Le château occupait une position identique à celui de l'Aigle et avait à peu près la même importance. Il n'en reste que quelques fondations. Il fut bâti au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, pour la défense de la terre du Grandvaux, et inféodé à l'abbé de ce monastère. En 1356, Guillaume de Beauregard, abbé de Saint-Oyan, réclama à Guillaume de Montsaugéon, abbé du Grandvaux, le cens de 60 quartaux de blé, moitié orge, moitié avoine, dû pour le prix de cette inféodation. Jean de la Grange, prieur de Gigny, choisi pour arbitre, condamna le débiteur à payer cette rente. Au XV<sup>e</sup> siècle, la terre de Saint-Claude était hérissée de châteaux-forts. Leur destruction est due à une suite d'événements qui ont échappé aux recherches des historiens. La concession d'un cours d'eau, faite le 18 février 1579, par l'abbé Joachim de Rye, est précédée de considérants qui jettent un grand jour sur les maux causés dans sa terre par les hérétiques. Il expose dans cet acte qu'il se détermine à aliéner certains biens du monastère, «pour subvenir aux grandes charges et frais quasiment insupportables, aux émotions et éminents périls de guerres multiformément suscitées contre Sa Majesté royale, ses pays et comté de Bourgogne, et contre l'église et la terre de Saint-Oyan, à quoi sont déjà été supportés et soufferts misérables, excessifs et innumérables frais, pilleries, rançonnements, ruines de châteaux, de villages, distraction d'habitants, et qui menacent encore l'avenir, s'il ne plaît à Dieu d'y remédier par l'apaisement de l'inhumanité et inestimable ire des ennemis de la sainte foi catholique, apostolique et romaine. »

En 1308, Hugues et Perrenet de Chastel, prévôts-châtelains de Château-des-Prés, firent hommage de leur fief à l'abbé Odo de Vaudrey.

**Paroisse** : Ce village, membre dans l'origine de la paroisse de Saint-Lupicin, fut uni à celle de la Rixouse, lorsque la chapelle de ce dernier lieu fut érigée en succursale. (XV<sup>e</sup> siècle.)

**Chapelle** : Claudine de Blanchot, veuve de M. de Lezay, fonda à Château-des-Prés une chapelle rurale, sous le vocable de saint Georges, vers l'an 1615. Cet édifice, qui occupait le centre du cimetière, a été démoli en 1821.

**Église** : L'église actuelle, dédiée à saint Georges, dont on célèbre la fête le 23 avril, a été construite en 1822 et a coûté 15.000 fr. Elle se compose d'un clocher, de trois nefs plafonnées, d'un chœur voûté, se terminant en hémicycle et de deux sacristies. D'élégants pilastres, de l'ordre dorique, décorent l'intérieur de l'édifice. Le clocher se termine par un dôme lourd et écrasé. Les deux cloches ont été fondues et bénites en 1830.



Maison des frères de la Croix : L'ordre des frères de la Croix de Jésus a été fondé par Mgr. de Chamon, évêque de Saint-Claude, en 1838. La règle de cet institut se rapproche beaucoup de celles des Trappistes et des Chartreux. En 1840, Pierre-Alexis Vuillet, Thérèse et Gabrielle Vuillet, frère et sœurs, bâtirent une chapelle au hameau des Frasses, sous le vocable de Notre-Dame-de-Bon-Secours. Le fondateur prit l'habit religieux, le jour de la bénédiction de ce monument. La chapelle se compose d'une nef, d'un chœur et d'un clocher attenant au sanctuaire. A côté se trouve un bâtiment qui a été donné par le frère Vuillet et ses sœurs, actuellement occupé par cinq religieux, dont deux sont prêtres. Pour ces pieux cénobites, le travail des mains n'a d'autre délassément que la prière. Plusieurs de ces hommes avaient pourtant vécu dans les honneurs, dans les plaisirs et l'opulence. Près de la chapelle est un cimetière spécialement consacré aux religieux.

Curiosités : La grotte de Château-des-Prés, qui est près de la Pouloise, mérite d'être visitée.

Biographie : ce village a vu naître :

*Guyétan*, Claude-Marie ( 1748- 1811), auteur du *Génie vengé*, ouvrage qui eut un grand succès. Il était l'ami de d'Alembert, de la Harpe et de Lalande. Il fut longtemps employé au ministère des affaires extérieures.

*Faivre*, Jean-Ferdinand, né en 1814, prêtre de la congrégation de Saint-Lazare, de Paris, ancien missionnaire en Chine. M. *Faivre*, Cyrille, frère du précédent, est missionnaire dans le diocèse de Saint-Claude. Plusieurs prêtres sont nés dans ce lieu.